

ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION DE CONCERTATION DU
DAGORDE VAN DE OVERLEGCOMMISSIE VAN
31/03/2022

1. 09:00 - DT

Dossier 18066 - Demande de Monsieur et Madame BOWLAND-KASPARIAN pour mettre en conformité la façade avant d'une maison unifamiliale, la rehausse de toiture et la suppression du commerce, créer une terrasse, avenue Guillaume Crock 60.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 03/03/2022 au 17/03/2022 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.6 (toiture - éléments techniques) et art.10 (éléments en saillie sur la façade - tuyaux de descente des eaux pluviales intégrés dans l'épaisseur de la façade) du titre I du RRU
- application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :

- application de l'art. 207 §1.a14 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)
- application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)

2. 09:30 - SAISINE

Dossier 17774 S - Demande de Monsieur ANDREDAKIS pour mettre une maison unifamiliale en conformité, avenue Josse Smets 3.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 03/03/2022 au 17/03/2022 pour le motif suivant :

- dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de l'art. 207 §1.a14 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

3. 10:00 - DT

Dossier 18114 - Demande de Monsieur et Madame DE MEY-WALD pour transformer une maison unifamiliale et construire une lucarne sur le versant arrière, rue René Christiaens 23.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 14/03/2022 au 28/03/2022 pour les motifs suivants :

- dérogations aux articles 3 (zone de recul et zone latérale non-aedificandi - jardinet) et 4 (zone de recul et zone latérale non-aedificandi - clôtures et avant-corps) du Règlement Communal sur les Bâtisses

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction), art.11 (aménagement de la zone de recul) et art.12 (aménagement des zones de cours et jardins) du titre I du RRU
- dérogation à la prescription II, e) du plan particulier d'affectation du sol n° 42 (aspect des constructions)
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

4. 10:30 - DT

Dossier 18074 - Demande de Monsieur DEBATTY pour transformer la toiture, créer une terrasse arrière et mettre en conformité des travaux non réalisés, rue du Bocq 25.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 14/03/2022 au 28/03/2022 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture - éléments techniques) du titre I du RRU

5. 11:00 – EL - **AVIS**

Dossier 18164 - Demande de Monsieur DECLoux pour poser des volets roulants solaires, rue du Vieux Moulin 34.

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)

6. 11:20 – EL - **AVIS**

Dossier 18118 - Demande de Monsieur et Madame ROCHA pour mettre en conformité la transformation d'un immeuble de deux logements en maison unifamiliale, avenue Charles Brassine 7.

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :

- application de l'art. 207 §1.a14 du COBAT (bien à l'inventaire)

7. 14:00 - JTT

Dossier 18142 - Demande de Monsieur VIN pour mettre en conformité les remplacement des châssis en façade avant et latérale d'une maison unifamiliale, rue Charles Lemaire 22.

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)

, 14:25 - JTT

Dossier 18064 - Demande de la S.P.R.L. DW PROPETIES pour rehausser un immeuble avec création d'un appartement duplex et mettre en conformité les appartements des 1^{er} et 2^{ème} étages, rue du Vieux Moulin 1.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 10/03/2022 au 24/03/2022 pour les motifs suivants :

- dérogations art.5 (hauteur de la façade avant) et art.6 (toiture d'une construction mitoyenne) du titre I du RRU

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)
